



Parlement jurassien
Démocrates chrétiens autonomes DCA

Motion

No 1243
.....

Administration et établissements autonomes :
Stopper les départs en masse

En mai dernier, j'adressais au Gouvernement une question écrite relative aux très nombreux départs des cadres supérieurs de l'administration et des établissements publics. La liste des départs déjà édifiante à ce moment s'est considérablement allongée depuis. Pour mémoire la liste évoquée était celle-ci :

- la présidente de l'Hôpital du Jura (03.2016)
- le chef du Service de l'enseignement (06.2016)
- le chef du Service de la formation secondaire II et tertiaire (SFO ; 06.2016)
- le délégué aux affaires culturelles (07.2016)
- le chef de la section de l'aménagement du territoire (08.2016)
- la vétérinaire cantonale (01.2017)
- le chancelier d'Etat (04.2017)
- le directeur de l'Ecole de culture générale (06.2017),
- un responsable de domaine et membre de la direction de l'ENV (06.2017)
- le directeur général de l'Hôpital du Jura (09.2017)
- le président de l'Hôpital du Jura (10.2017)
- le directeur d'Energie du Jura (11.2017)
- la garde faune de l'Office de l'environnement (11.2017)
- le directeur de l'AJAM (12.2017)
- la représentante de l'Etat au Conseil d'administration de l'H-JU (12.2017)
- le délégué aux affaires communales (03.2018)
- le vétérinaire officiel et adjoint au vétérinaire cantonal (05.2018)

Depuis, on peut ajouter :

- le chef de l'unité d'accueil de Moutier (avant l'annulation du scrutin)
- une secrétaire de Ministre
- le directeur de Creapole
- un membre du conseil d'administration de Creapole
- deux adjointes à la division Santé-Social
- le chef de service des ressources humaines

Dans sa réponse, pour noyer le poisson, le Gouvernement comptait pour une pseudo statistique non pas seulement des hauts cadres et de spécialistes de l'administration, d'écoles cantonales ou d'établissements autonomes qui sont directement désignés par le Gouvernement, mais avait ajouté les magistrats et le reste du personnel de l'Etat pour arriver à la conclusion que ...

Malgré ce constat alarmant, le Gouvernement avait répondu par la négative à ma question à propos de la pertinence de mandater un organe pour un audit portant sur le mode de gestion des RH.

Le Gouvernement qui, dans sa réponse, réfutait le constat et un quelconque problème écrivant que « tous les indicateurs sont au vert » a pourtant décidé 6 mois plus tard de se séparer du chef des ressources humaines qui avait sans doute rédigé lui-même le texte qui prétendait que tout allait bien.

Compte tenu des nouveaux départs survenus depuis mai dernier, que ces départs, sur une si courte période sont trop nombreux et inquiétants, que le Gouvernement nie le problème dans ce dossier :

Je demande, en urgence, un audit externe sur le mode de gestion des RH de la RCJU pour évaluer la situation et, si possible, stopper cette hémorragie et contribuer à assurer la stabilité et la continuité de l'administration cantonale et des établissements en dépendant ou autonomes.

Delémont, le 19.12.2018

Raoul Jaeggi